

2025 CERTIFICATION ISO 20 121
CLAUSE 5.2 – ISO 20121 : 2024



🌿 CONTEXTE ET ENGAGEMENT DE CULTPLACE

Depuis son ouverture en 2006, La Bellevilloise, lieu pionnier du **réseau Cultplace**, a toujours mis en avant et défendu des initiatives de **responsabilité sociétale des entreprises (RSE)**. Forte de cette expérience, la Direction a eu à cœur de poursuivre et démultiplier ces actions.

NOTRE POLITIQUE RSE

📍 DOCK B, PANTIN



📍 LA BELLEVILLOISE, PARIS 20



📍 LA ROTONDE STALINGRAD, PARIS 19



NOTRE DÉMARCHE



📍 ZAW, NANTES



📍 POINÇON, PARIS 14



📍 GRIFFON, PARIS 4

Conscient de l'importance d'intégrer le **développement durable** au cœur de ses événements et d'accompagner clients et visiteurs dans cette voie, le réseau Cultplace a construit son **système de management responsable** selon les exigences de la **norme ISO 20121** afin de :

- 🏆 **Maintenir et développer un leadership sectoriel** en apportant une approche différente et rester compétitif.
- 🧩 **Structurer son engagement** pour ne pas se disperser dans ce qui pourrait être accessoire, peu efficace ou inadapté.
- 📞 **Répondre de manière pertinente aux clients** de plus en plus sollicités.
- 💼 **Répondre aux attentes des salariés en interne** pour assurer un environnement de travail propice au développement personnel et professionnel.
- 🌱 **Intégrer la RSE dans l'ensemble des projets**, entrer dans une démarche globale, formaliser l'existant, gagner en transparence et en cohérence.
- 🌐 **Gagner en transversalité**, en interne et au niveau du réseau, pour un impact collectif plus fort.

NOS ENGAGEMENTS CONCRETS & MESURABLES

Le réseau s'engage ainsi à respecter les exigences réglementaires et normatives applicables et à mettre en œuvre des **actions concrètes et mesurables** afin de répondre à ses axes stratégiques. Ces axes ont été définis à partir d'une **étude de contexte** et de la **consultation de nos parties prenantes** internes et externes. Le dialogue continu avec celles-ci permettra de consolider et améliorer nos engagements.

NOTRE ENGAGEMENT

 BIEN PUBLIC, BORDEAUX



 LA FABULEUSE CANTINE, LA ROCHELLE



 LA PETITE HALLE, PARIS 19



AXE STRATÉGIQUE 1 : MODES DE FONCTIONNEMENT DURABLES



🌱 Proposer une offre alimentaire respectueuse de l'environnement, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées à l'approvisionnement alimentaire.

♻️ Réduire les quantités de déchets produits (éviter, réutiliser, réemployer, réparer) et assurer un tri efficace des déchets restants.

💡 Développer des usages plus sobres et efficaces de l'énergie en réduisant la consommation d'électricité liée à l'éclairage.

🍴 Lutter contre le gaspillage alimentaire en sensibilisant les consommateurs.

🧰 Améliorer les conditions de travail des salarié·es et le développement de leurs compétences, en tenant compte de leurs besoins et attentes.

👤 Assurer l'égalité femmes-hommes en interne et dans la programmation, en favorisant le recrutement de femmes dans des secteurs sous-représentés.

👏 Encourager la diversité des publics accueillis, en proposant des événements gratuits ou à petits budgets.

AXE STRATÉGIQUE 2 : SOUTENIR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS·TES





SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE SITUATION INAPPROPRIÉE, N'HÉSITEZ PAS À VOUS ADRESSER À NOTRE ÉQUIPE. ELLE A ÉTÉ FORMÉE POUR VOUS ACCOMPAGNER.

AXE STRATÉGIQUE 3 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE & SOLIDAIRE

- 💬 Sensibiliser notre écosystème à la RSE en informant les clients sur les conduites attendues.
- 🎤 Proposer une programmation engagée en soutenant les organisateurs à faibles moyens dans la réalisation de leurs événements.
- 🛡 Assurer la prévention en matière de santé et de sécurité des publics accueillis, en fournissant les clés pour mieux agir sur les VHSS.
- 🤝 Favoriser les partenariats avec les acteurs économiques locaux, en permettant à des associations locales de valoriser leurs actions.

NOS VALEURS

📋 NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

Ces engagements sont mis en œuvre en cohérence avec notre **déclaration de mission et de valeurs**, en suivant les quatre principes fondamentaux :

- 👁️ Devoir de vigilance
- 🤝 Devoir d'inclusion
- ⚖️ Devoir d'intégrité
- 🔍 Devoir de transparence

💪 ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Pour mener à bien ces ambitions, la direction du réseau met à disposition les moyens nécessaires et s'applique à prendre des **décisions alignées avec les enjeux définis** dans cette politique. Elle impulse également une **dynamique d'amélioration continue** de son **système de management** pour consolider ce qui a déjà été entrepris, rendre compte des résultats, des retours d'expérience et de l'héritage légué par les événements, et ainsi ouvrir de **nouvelles perspectives d'engagement**.



RENAUD BARILLET
Directeur général